



**MODE DE SELECTION
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK
2011**

PARACANOE

EQUIPE DE FRANCE PARACANOË

Préambule

Les catégories Paracanoë sont officialisées depuis la saison 2010 dans le programme de la Fédération Internationale de Canoë. Le développement de la discipline en France ne permet pas encore de sélectionner des athlètes performants sur la scène internationale dans l'ensemble des catégories.

La Course en Ligne est une discipline athlétique de confrontation. Le Championnat du Monde se déroule sur cinq journées durant lesquelles les sportifs doivent être capables de réaliser 3 courses au plus haut-niveau. Les médailles sont remises lors des finales les deux derniers jours.

La performance individuelle et le niveau d'exigence d'un événement international majeur, demeurent les principales références sur lesquelles reposent les principes de sélections.

L'objectif est d'obtenir des podiums et/ou des titres internationaux et de placer la France parmi les 5 premières nations en Course en Ligne lors du Championnat du Monde. Le tableau ci-dessous décrit les courses ouvertes à la sélection en fonction du sexe et de la catégorie de handicap, sur les 2 échéances que compte la saison 2011.

Bateau (cf. annexe 2) :	Genre :	Dans les catégories (cf. annexe 1) :	Distance :
K1	Homme	LTA, TA, A	200 m
K1	Femme	LTA, TA, A	200 m

A - MODES DE SELECTION

1. Organisation des épreuves de sélection

1.1. Course de sélection du 26 au 28 avril 2011 à Mantes la Jolie (FRA)

L'organisation des épreuves incombe à l'équipe technique nationale sous la responsabilité du Directeur des Equipes de France et avec le soutien du groupe de suivi olympique et de la Commission Nationale Course en Ligne. La sélection comporte trois épreuves en K1 200m.

2. Course de référence et organisation

2.1. Conditions de participation

2.1.1. Conditions sportives

- Avoir participé aux tests de mars ou avoir participé au Championnat de France de fond monoplace.

2.1.2. Conditions administratives

- Etre titulaire de la licence Canoë Plus 2011 et né avant le 31/12/1995,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Etre accompagné d'un entraîneur référent,
- Pouvoir attester d'une classification faite par la FIC ou la FFCK en 2009 ou en 2010, ou être classifié lors du test de mars ou lors de la session du 28 avril à Mantes la Jolie,
- Avoir signé la convention FFCK – Athlète sélectionné en Equipe de France Paracanoë,
- Joindre tout dossier et préconisation d'ordre médical utiles,
- Ne pas avoir couru une manifestation internationale de catégorie A pour un autre pays ou ne pas avoir été autorisé par la FFCK à courir pour un autre pays,
- Avoir été autorisé par la FFCK à courir pour la France après avoir couru une manifestation internationale de catégorie A pour un autre pays,
- Avoir envoyé avant le 11 avril 2011 sa « fiche d'inscription aux courses de sélections » accompagnée de la « convention individuelle équipe de France » signée à l'attention de Philippe GRAILLE, Directeur Technique National à l'adresse suivante : FFCK, Isabelle BANVOY, 94 340 JOINVILLE LE PONT.

Ces documents sont téléchargeables sur le site internet fédéral à la rubrique Equipe de France.

2.2. Programme des courses

Trois courses seront disputées selon le programme prévisionnel suivant :

Liste des épreuves :

Homme / Dame	
Epreuve 1	Monoplace 200m K1H, K1D Qualifications, Finales
Epreuve 2	Monoplace 200m K1H, K1D Finales
Epreuve 3	Monoplace 200m K1H, K1D Finales

Programme prévisionnel :

	Mercredi 27 avril 2011	Jeudi 28 avril 2011
Matin		Epreuve 1 Qualifications / Finales
Après Midi	Classification	Epreuve 2 Finales Epreuve 3 Finales

Le programme de ces 3 épreuves peut être modifié en fonction des conditions extérieures et des évolutions du règlement international.

Dans le cas où le nombre de sportif le nécessiterait, des qualifications seront organisées pour accéder en finale de l'épreuve 1. Dans ce cas, le dernier de la finale A de l'épreuve n°1 passera en finale B de l'épreuve n°2 et le premier de la finale B de l'épreuve n°1 passera en finale A de l'épreuve n°2 etc... il en sera de même entre l'épreuve n°2 et l'épreuve n°3.

2.3. Règlement des courses de sélection

Le mode de sélection de la Course en Ligne et le présent document constituent le règlement de compétition. Les points non traités dans ceux-ci, sont soumis aux règlements de la Fédération Internationale de Canoë en vigueur.

Le matériel de compétition devra être conforme aux règlements publiés par la Fédération Internationale de Canoë.

2.4. Mode de classement

A l'issue de chaque course, les compétiteurs marquent des points selon la répartition suivante :

Classement de la course	Points attribués
1er	0
2ème	2
3ème	3
4ème	4
...	...
10ème	10

A l'issue des 3 épreuves de sélections, un classement sera réalisé.

2.5. Départage

En cas d'ex-æquo les athlètes seront départagés sur leur meilleure place de l'épreuve n° 1.

B - PROGRAMME D'ACTION 2011

1. Programme d'actions Seniors :

- | | | |
|-------------------------|----------------------|----------------|
| - Du 17 au 19 juin 2011 | Championnat d'Europe | BELGRADE (SCG) |
| - Du 14 au 21 août 2011 | Championnat du Monde | SZEGED (HUN) |

C - PROPOSITIONS DE SELECTION

1. Préambule

Le Directeur Technique National de la FFCK peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie.

Conformément à la convention individuelle, à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de remplir les conditions de suivi médical et d'engagement pour valider l'inscription définitive à la compétition de référence.

Dans le cas où un bateau ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires ou professionnelle, de santé, de comportement ou de double sélection), le bateau suivant au classement des courses de sélections pourrait être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National, après avis consultatif du Directeur Technique National de la Fédération Française Handisport.

2. Proposition de sélection pour l'équipe de France Paracanoë

En fonction des performances réalisées lors des sélections de l'Equipe de France à Mantes la Jolie du 26 au 28 avril 2011 et des catégories ouvertes sur les différentes échéances, le Directeur Technique National de la FFCK proposera, après avis consultatif du Directeur Technique National de la Fédération Française Handisport, une sélection capable d'atteindre les objectifs sportifs visés.

La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des équipes de France.

D – DIVERS

1. Diffusion du mode de sélection

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site Internet de la Fédération Française de Canoë Kayak ainsi que dans le Guide du Haut Niveau de la FFCK.

2. Diffusion des sélections

La diffusion de la liste des sportifs sélectionnés aura lieu le vendredi 29 avril 2011 sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak